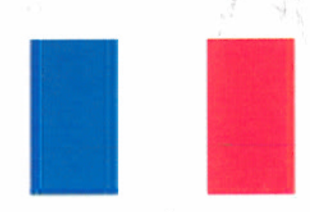
NC 9





MANUEL DU PROPRIÉTAIRE





SPORTS ET LOISIRS

132958
Indice A

BIENVENUE À BORD

Madame, Monsieur,

Vous venez de prendre livraison de votre nouveau bateau JEANNEAU et nous vous remercions de la confiance témoignée par l'acquisition d'un bateau de notre marque. Toute l'équipe JEANNEAU vous souhaite la bienvenue à bord.

Un JEANNEAU est fait pour durer, chaque bateau fait l'objet de soins attentifs dans les moindres détails, depuis sa conception jusqu'à sa mise à l'eau afin de vous apporter, durant de nombreuses années, les joies que vous en attendez.

Ce manuel a été établi pour vous aider à utiliser votre bateau avec plaisir, confort et sécurité. Il contient les détails du bateau, les équipements fournis ou installés, les systèmes et des indications pour son utilisation et son entretien. Certains des équipements décrits dans ce manuel peuvent être optionnels.

Votre concessionnaire JEANNEAU saura vous conseiller et vous aider pour l'utilisation et l'entretien de votre bateau.

Lisez attentivement ce guide d'utilisation / manuel du propriétaire et familiarisez vous avec votre bateau avant de l'utiliser.

Mieux vous le connaîtrez et plus vous prendrez de plaisir à sa barre.

La mer est une source d'enseignement. La prudence basée sur une connaissance de ses propres limites et celles de son bateau est l'apanage du marin accompli.

Même lorsque votre bateau y est adapté, les conditions de mer et de vent correspondant aux catégories de conception A, B, C et D peuvent varier, allant de conditions sévères à de fortes tempêtes, sujettes aux dangers de vagues et de fortes rafales anormales et sont par conséquent des conditions dangereuses, dans lesquelles seul un équipage expérimenté, en bonne forme et entraîné, manoeuvrant un bateau bien entretenu, peut naviguer de manière satisfaisante.

Ce guide d'utilisation / manuel propriétaire n'est pas un cours sur la sécurité en navigation ou sur le sens marin. Si c'est votre premier bateau ou si vous changez de type de bateau, lequel ne vous est pas familier, pour votre confort et sécurité, assurez-vous d'obtenir une expérience de prise en main et d'utilisation avant "d'assumer le commandement" du navire. Votre vendeur, votre fédération nautique internationale ou votre yacht club, sera très heureux de vous conseiller les écoles de mer locales ou les instructeurs compétents.

Assurez-vous que les conditions de mer et de vent vont correspondre à la catégorie de votre bateau, et que vous-même et votre équipage êtes capables de manoeuvrer le bateau dans ces conditions.

Consultez toujours une prévision météorologique avant toute sortie en mer.

> Conservez ce guide d'utilisation / manuel du propriétaire dans un endroit sûr et remettez le au nouveau propriétaire lors de la vente de votre bateau.
> Il est recommandé de conserver jointes à ce manuel les notices délivrées par les constructeurs des équipements du bateau (accessoires...).



INTRODUCTION

LES USAGERS DU BATEAU SONT AVISÉS QUE :

- Ce guide d'utilisation / manuel du propriétaire n'est pas un guide d'entretien ou de réparation. En cas de difficulté, n'hésitez pas à faire appel à votre concessionnaire JEANNEAU.

- Les modifications pouvant affecter les caractéristiques de sécurité du bateau doivent être évaluées, exécutées et documentées par des personnes compétentes. Tout changement dans la répartition des masse à bord, (addition d'un radar, modification du mât, changement de moteur, etc...) peuvent affecter la stabilité, l'assiette et les performances de votre bateau.

Les chantiers SPBI ne peuvent être tenus pour responsables des modifications qu'ils n'auraient pas approuvées.

- Tout l'équipage doit recevoir un équipement approprié.

- Dans de nombreux pays, un permis de conduire, une autorisation ou une formation sont demandés. Assurez-vous d'avoir cette autorisation légale avant d'utiliser le bateau.

- Adaptez l'utilisation de votre bateau à son état qui se détériore avec le temps et l'usage.

- N'importe quel bateau, aussi solide soit-il, peut être sévèrement endommagé s'il est mal utilisé. Cela n'est pas compatible avec une navigation sûre. Ajustez toujours la vitesse et la direction du bateau aux conditions de la mer.

- Le bateau ne doit pas être chargé au-delà de la charge maximale recommandée par le constructeur, notamment en ce qui concerne le poids total des provisions, des équipements divers non fournis par le constructeur et des personnes à bord.

- La charge du bateau doit être correctement répartie.

- La stabilité est réduite lorsqu'il est ajouté du poids dans les hauts.

- En cas de gros temps, les panneaux, coffres et portes doivent être fermés pour minimiser le risque d'entrée d'eau.

- Les vagues déferlantes constituent des dangers importants pour la stabilité.

- L'eau des cales doit être maintenue à son minimum.

- La stabilité peut être réduite lors d'un remorquage d'un bateau ou lorsque des poids importants sont soulevés à l'aide des bossoirs ou de la bôme.

- Si votre bateau est équipé d'un radeau de survie, lisez attentivement son mode d'emploi. Le bateau doit avoir à bord tout le matériel de sécurité approprié (gilets de sauvetages, bouées, harnais, fusées, radeau de survie,...) en fonction de son type et de son homologation, du pays, des conditions météorologiques, etc...

- L'équipage doit être familiarisé avec l'utilisation de tout le matériel de sécurité et les manoeuvres de sécurité d'urgence (récupération d'un homme à la mer, remorquage etc.). Les écoles de voile organisent régulièrement des sessions d'entraînement.

HISTORIQUE DES MISES À JOUR

- Indice A 09/2011

SOMMAIRE

NC 9 FR
Mise à jour 09/2011
Indice A

Code : 132958

Nombre total de pages : 112



CARACTÉRISTIQUES ET GARANTIE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

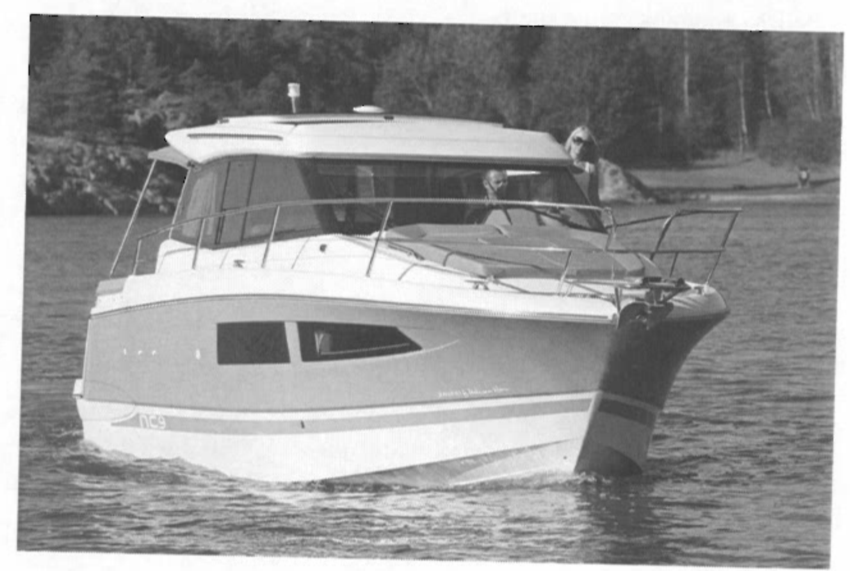
HOMOLOGATION

CATÉGORIE DE CONCEPTION

VOTRE BATEAU

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE





Le moteur est le moyen principal de propulsion du NC 9.

CATÉGORIE DE CONCEPTION

Catégorie de conception	Force du vent (échelle de Beaufort)	Hauteur significative de vague à considérer (en mètres H 1/3)
Bateaux conçus pour la navigation : A - "En haute mer"	Plus de 8	Plus de 4 m
B - "Au large"	Jusqu'à 8 compris	Jusqu'à 4 m compris
C - "A proximité de la côte"	Jusqu'à 6 compris	Jusqu'à 2 m compris
D - "En eaux abritées"	Jusqu'à 4 compris	Jusqu'à 0,5 m compris



VOTRE BATEAU

Version

NOM DU BATEAU ....

NOM DU PROPRIÉTAIRE ....

ADRESSE ....

....

....

N° DE COQUE ....

N° DE SÉRIE ....

N° D'IMMATRICULATION ....

DATE DE LIVRAISON ....

N° DE CLÉ DE L'ENTRÉE ....

MARQUE DU MOTEUR ....

N° DE SÉRIE MOTEUR ....

N° DE CLÉ MOTEUR ....

Votre agent



JEANNEAU (Établissement de la société SPBI)
BP 529 - 85505 LES HERBIERS cedex - FRANCE
Tel. (33) 02 51 64 20 20 - Fax (33) 02 51 67 37 65
Internet : http://www.jeanneau.com(fr).





Article 4

Sont notamment exclus de la garantie précisée aux articles 1 et 2 ci-dessus :

- Les frais de transport du bateau et de toute pièce ainsi que les frais et/ou dommages éventuels consécutifs à l'impossibilité d'utilisation du bateau et/ou du matériel, qui sont à la charge de l'acheteur,
- Les détériorations ou avaries énumérées ci-après ainsi que leurs conséquences :
  - L'usure normale,
  - Les fissures, craquelures ou décoloration du gel-coat,
  - Les dommages résultant :
    - de transformations et modifications, ou réparations même partielles effectuées en dehors d'ateliers que nous avons habilités,
    - de l'inobservation des préconisations d'entretien précisées au livret remis avec le bateau, ou des règles de l'art,
    - d'une mauvaise utilisation, notamment d'un usage négligent, imprudent, abusif ou anormal,
    - de la participation à des compétitions,
    - de négligences quant à la prise de mesures conservatoires qui s'imposent,
    - d'un accident ou sinistre tel que notamment explosion, incendie, inondation, tempête, foudre, transport, émeute, vol, heurt,
    - de conditions de stockage ou de transport inadaptées.

Article 5

La mise en jeu de la garantie prolonge le délai de garantie pendant une période égale à celle nécessaire à la réalisation des seuls travaux effectués sous garantie, à la condition toutefois que lesdits travaux requièrent inévitablement une immobilisation du bateau d'au moins 7 jours consécutifs.

Article 6

Pour bénéficier de la garantie définie ci-dessus, l'acheteur-utilisateur devra présenter dûment remplis le certificat de livraison du bateau et le document de garantie chaque fois qu'il demandera à en bénéficier et, à peine de forclusion, notifier par écrit à son concessionnaire-vendeur, le défaut ou le vice, d'une manière précise et motivée dans un délai de 15 jours à compter de sa découverte.

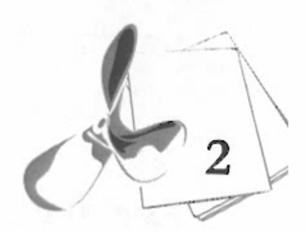
Le concessionnaire-vendeur doit informer le constructeur dans un délai de 8 jours à compter de sa réception, de la réclamation de l'acheteur-utilisateur, sous peine de devoir supporter les conséquences résultant de son retard.

Article 7

Les concessionnaires, agents ou revendeurs de JEANNEAU n'ont pas qualité pour modifier la garantie ci-dessus mais peuvent, pour leur propre compte et sous leur seule responsabilité, accorder d'éventuelles garanties supplémentaires qui ne peuvent en aucune manière engager le constructeur.



SÉCURITÉ



INFORMATIONS GÉNÉRALES

RISQUES

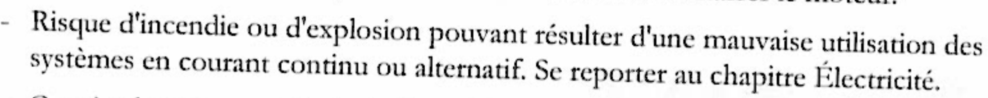
Les risques principaux sont liés :

- Au circuit de gaz.
- Au système électrique.
- A la manoeuvre du navire.
- A la motorisation.

Veuillez consulter les paragraphes qui s'y réfèrent.

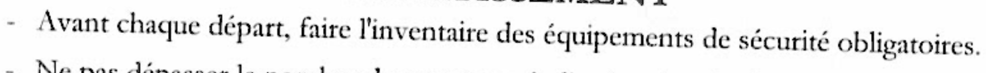
DANGER

- Les fuites ou les vapeurs de carburant constituent un risque d'incendie et d'explosion.
- Aérer longuement le compartiment moteur avant de démarrer le moteur.



- Risque d'incendie ou d'explosion pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des systèmes en courant continu ou alternatif. Se reporter au chapitre Électricité.
- Certains bateaux sont équipés d'une échelle de bain escamotable ou amovible. Veillez à ce que cette échelle soit en place et déployée dès que vous êtes à bord.
- Réduire la vitesse dans les vagues.

AVERTISSEMENT



- Avant chaque départ, faire l'inventaire des équipements de sécurité obligatoires.



- Ne pas dépasser le nombre de personnes indiquées dans le chapitre "Caractéristiques".
- Le poids total des personnes et de l'équipement ne doit jamais dépasser la charge maximale recommandée par le constructeur.
- Utiliser les places assises prévues à cet effet.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Pendant la navigation, ne jamais cadenasser ou fermer à clé le coffre du radeau.
- Avant de prendre le départ, lire attentivement la procédure de mise à l'eau indiquée sur le radeau.
- Fermer les panneaux de pont et les hublots avant chaque sortie (y compris la baie coulissante par gros temps).
- Ne rien stocker sous les planchers.
- Fixer soigneusement les éléments mobiles lorsque le bateau est en route.



EMPLACEMENT BOUTEILLE DE GAZ

PRÉCONISATIONS GAZ



Type de bouteille : "Camping-Gaz" (butane, pression de service 10 kg/cm^2, ou selon la norme en vigueur dans votre pays).

Fermer les vannes sur le circuit et sur la bouteille quand les appareils ne sont pas utilisés. Fermer les vannes avant tout changement de bouteille et immédiatement en cas d'urgence.

Ne jamais laisser un appareil en fonctionnement sans surveillance. Ne pas installer de matériaux inflammables au-dessus du réchaud (rideaux, papiers, serviettes etc.).

S'assurer que les vannes des appareils sont fermées avant d'ouvrir la vanne de la bouteille ou celle de la tuyauterie.

En cas d'odeur de gaz ou d'extinction accidentelle des flammes (malgré la coupure automatique de l'arrivée de gaz en cas d'extinction de la flamme) fermer les vannes des appareils. Créer un courant d'air pour évacuer les gaz résiduels. Rechercher l'origine du problème.

Tester régulièrement le système de gaz afin de détecter d'éventuelles fuites.

Vérifier toutes les connexions en utilisant une solution savonneuse ou solution de détergent, en fermant les vannes des appareils et en ouvrant la vanne de la bouteille.

Si une fuite est détectée, fermer la vanne de la bouteille et réparer avant toute nouvelle utilisation.

Les appareils consomment l'oxygène de la cabine et rejettent des produits de combustion. Ventiler le bateau pendant l'utilisation des appareils.

Ne pas obstruer les ouvertures de ventilation et laisser au moins la porte ouverte. Ne pas utiliser le four ou le réchaud comme chauffage d'appoint.

Verrouiller le réchaud four hors utilisation pour éviter la détérioration des tuyaux en navigation.

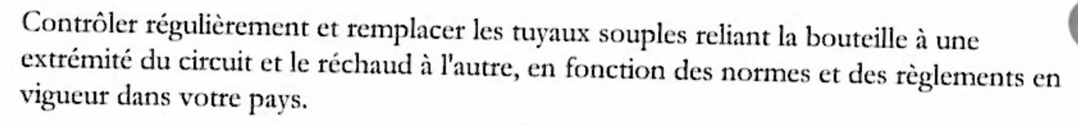
Ne jamais gêner l'accès rapide aux composants du circuit de gaz. Maintenir les bouteilles vides déconnectées et leurs vannes fermées.

Maintenir les protections, couvercles, capots et bouchons en place.

Ne pas utiliser le compartiment de la bouteille de gaz pour le rangement d'équipement. Utiliser uniquement le compartiment qui leur est imparti pour stocker les bouteilles de gaz.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Fermer l'arrivée de gaz à la bouteille et aussi le robinet du réchaud.
- Lors du démontage de la bouteille, recapuchonner la partie filetée du détendeur (pour éviter la corrosion).
- Pour l'hivernage, consulter le chapitre 11.



Contrôler régulièrement et remplacer les tuyaux souples reliant la bouteille à une extrémité du circuit et le réchaud à l'autre, en fonction des normes et des règlements en vigueur dans votre pays.

Faire attention à ne pas détériorer le filetage de la bouteille sur lequel se monte le détendeur. Vérifier l'état du détendeur tous les ans et le changer si nécessaire. Utiliser des détendeurs identiques à ceux installés.

Faire effectuer les réparations par une personne compétente.

EMPLACEMENT BOUTEILLE DE GAZ

Le coffre pour le stockage des bouteilles de gaz est accessible par le cockpit.

Le coffre peut recevoir une bouteille de gaz. Le coffre est équipé de sangles de maintien des bouteilles.

LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Il est de la responsabilité du propriétaire ou du chef de bord de :

- Faire vérifier les extincteurs conformément aux prescriptions indiquées.
- Remplacer les extincteurs par d'autres de caractéristiques équivalentes (capacité et résistance au feu équivalentes), si les extincteurs sont expirés ou déchargés.
- Informer l'équipage de :
  - la position et le fonctionnement des extincteurs,
  - La position des issues de secours.
- S'assurer que les extincteurs sont accessibles quand le bateau est occupé.
- S'assurer que les ouvertures de ventilation des compartiments moteur (et générateur si installé) soient bien dégagées.

Garder les fonds propres. Vérifier qu'il n'y ait pas de présence de vapeur de fuel ou de gaz à intervalles réguliers.

Ne pas entreposer de matériaux combustibles dans le compartiment moteur.

Si des matériaux non combustibles sont entreposés dans le compartiment moteur, ils doivent être assurés afin de ne pas risquer de tomber sur la machinerie et ne doivent obstruer ni l'accès vers le compartiment moteur ni sa sortie.

Fixer toujours les rideaux en position ouverte lors de l'utilisation de la gazinière.

Les sorties autres que les portes ou panneaux de la descente principale équipés d'échelles installées en permanence sont identifiées à l'aide d'un symbole.



AVERTISSEMENT

- Prévoir un extincteur à portée de main en cas de reprise de feu.
- Le matériel de lutte contre l'incendie (extincteurs portatifs, couverture anti-feu et seau) doit impérativement être accessible en permanence et immédiatement.

EXTINCTEURS

Les extincteurs font partie de l'équipement obligatoire.

Un extincteur ou une couverture anti-feu doit être placé à moins de 2 m de tout appareil à flamme.

Des extincteurs doivent se situer à moins de 5 m de toutes couchettes.

Un extincteur doit se trouver à moins de 1 m du poste de barre.

Les extincteurs doivent être à poste (voir plan "Emplacement extincteurs").

Extincteur, à l'unité, capacité mini 5 A/34 B.

Pour le NC 9 : 10A/68B (2 extincteurs de cette capacité minimum).



DANGER

- Risque d'incendie ou d'explosion pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des systèmes en courant continu ou alternatif (Se reporter au chapitre Électricité).



AVERTISSEMENT

- Ne pas obstruer les passages vers les issues de secours.
- Ne pas obstruer les commandes de sécurité (vannes de fuel, vannes de gaz, interrupteurs électriques).
- Ne pas obstruer des extincteurs placés dans des équipets.
- Ne pas laisser le navire inoccupé avec un réchaud ou un chauffage allumé.
- Ne pas utiliser des lampes à gaz dans le navire.
- Ne pas modifier les systèmes du navire (électrique, gaz ou carburant).
- Ne pas remplir un réservoir ou changer une bouteille de gaz pendant le fonctionnement d'un moteur, un réchaud ou chauffage.
- Ne pas fumer en manipulant des carburants ou du gaz.



AVERTISSEMENT

- N'utiliser les extincteurs au **CO^2** que pour combattre les **feux électriques**.
- Évacuer la zone immédiatement après la décharge pour éviter l'asphyxie.
- Aérer avant d'entrer.
- Pour permettre le fonctionnement des extincteurs fixes, il est impératif d'enlever une fois pour toutes la goupille de sécurité qui se trouve sur chaque extincteur.

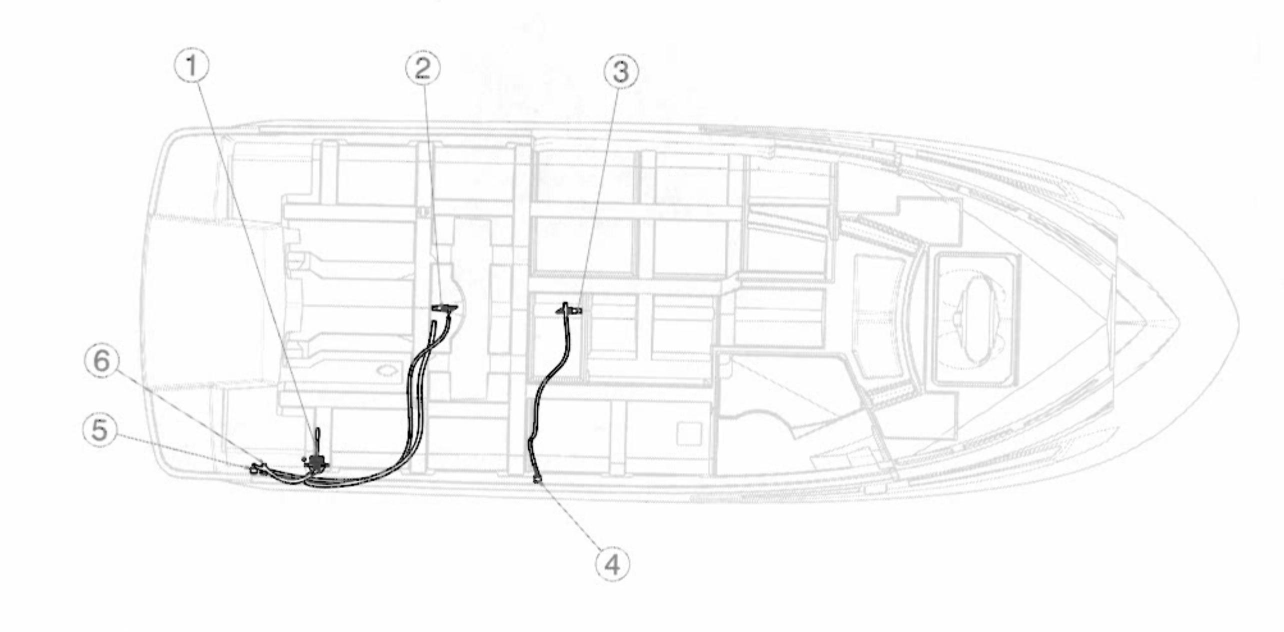


PROCÉDURE À APPLIQUER EN CAS D'INCENDIE DE CALE MOTEUR :

- Arrêter le moteur.
- Couper l'alimentation électrique et l'alimentation en carburant.
- Boucher les prises d'air moteur, aspiration et extraction.
- Actionner les commandes à distance des extincteurs fixes.
- Attendre.
- Ouvrir les panneaux d'accès pour procéder aux réparations.



PRINCIPE - ASSÈCHEMENT



REP	Désignation
1	Pompe de cale manuelle
2	Pompe de cale électrique arrière
3	Pompe de cale électrique - Milieu
4	Évacuation pompe de cale électrique - Milieu
5	Évacuation pompe de cale électrique arrière
6	Évacuation pompe de cale manuelle



POMPE DE CALE MANUELLE

La pompe de cale manuelle est située dans le cockpit.

Le bras de manoeuvre de la pompe doit rester accessible en toute circonstance.



AVERTISSEMENT

- Le système de pompe de cale n'est pas conçu pour assurer la flottabilité du bateau en cas d'avarie.
- Le système de pompe de cale est destiné à vider l'eau provenant d'embruns ou de fuites, mais absolument pas d'une brèche dans la coque résultant d'une avarie.
- Ne pas laisser les pompes tourner à vide, car cela risque de les détériorer.
- L'eau des cales doit être maintenue à son minimum.
- Vérifier à intervalle régulier le fonctionnement de chaque pompe de cale.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- Nettoyer les points ou crépines d'aspiration des pompes des débris qui pourraient les obstruer. Si les cloisons étanches isolant les pics avant et arrière sont munies de vannes, celles-ci doivent être maintenues fermées en temps normal et ouvertes uniquement pour vidanger l'eau dans la cale principale.

DIRECTION EN CAS D'AVARIE DE BARRE

1. Arrêter le moteur.
2. Mouiller pour éviter de dériver.
3. Déterminer si vous pouvez résoudre le problème vous même en consultant le manuel du moteur.
4. Demander de l'aide.



COQUE

ENTRETIEN DE LA COQUE

CARÉNAGE

ENTRETIEN DE LA COQUE

Les matériaux et les équipements de votre bateau ont été sélectionnés pour leur niveau de qualité et leurs performances, mais aussi pour leur facilité d'entretien. Il conviendra néanmoins d'assurer un minimum d'entretien pour protéger votre bateau des agressions extérieures (sel, soleil, électrolyse etc.).

Nettoyer votre bateau à terre de préférence.

Utiliser le moins possible d'agents de nettoyage.

Ne pas utiliser de solvants ou d'agents détergents agressifs. Ne pas rejeter de produit de nettoyage dans l'eau.

CARÉNAGE

La carène de votre bateau devra être recouverte d'une peinture anti-fouling qui empêchera la végétation marine d'y adhérer.

La nature de l'eau où évolue le bateau déterminera le choix de l'anti-fouling ainsi que la fréquence de carénages. N'hésitez pas à prendre conseil auprès de vos professionnels.

Se reporter au chapitre 10 pour les procédures de mise à l'eau.

Avant l'application de l'anti-fouling, ne jamais :

- Faire de sablage.
- Employer des solvants autres que l'alcool éthylique.
- Utiliser de détergents sous pression.
- Utiliser des grattoirs.
- Effectuer des ponçages autres que par une légère abrasion à la main avec un papier à l'eau de grain 400 ou plus (lors de la première application).

Si un nettoyage de l'anti-fouling doit se faire au jet à haute pression :

- La température de l'eau sera maximum de 15 °C.
- La pression maximale du jet sera de 150 bars.
- La distance minimale entre la buse et la coque sera de 10 centimètres.

Respectez scrupuleusement les préconisations du fournisseur lors de l'application de l'anti-fouling.

Toutes ces opérations de carénage pourront être effectuées par votre concessionnaire.



PONT

PLAN DE PONT

STABILITÉ

PRÉVENTION DES CHUTES PAR DESSUS BORD

AMARRAGE

REMORQUAGE

MOUILLAGE

ENTRETIEN DU PONT



STABILITÉ

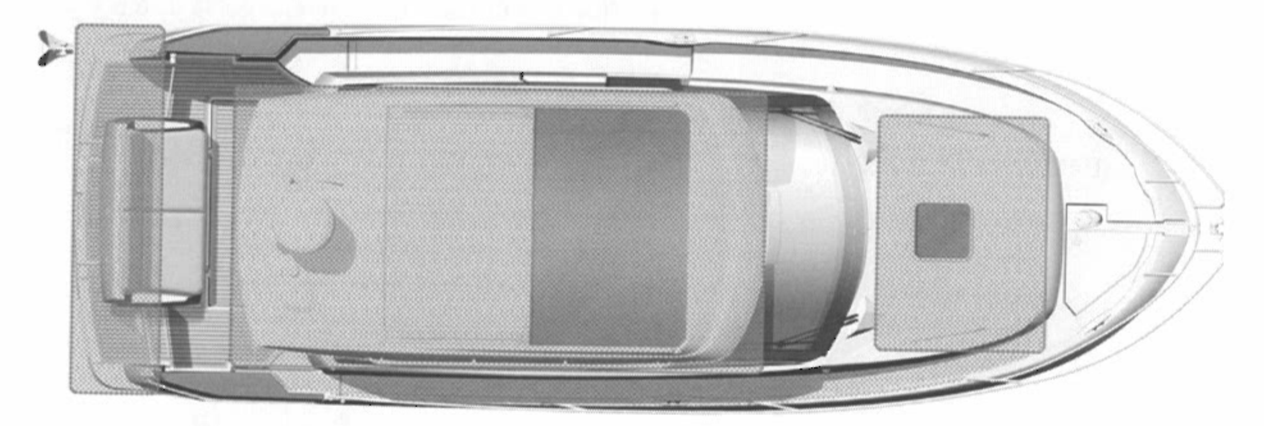
Les vagues déferlantes constituent des dangers importants pour la stabilité et l'envahissement. Fermer les portes et panneaux de descente en cas de mer forte.

En navigation, maintenir les hublots, fenêtres et portes amovibles fermés.

- La stabilité est réduite lorsqu'il est ajouté du poids dans les hauts.
- La stabilité peut être réduite lors d'un remorquage d'un bateau ou lorsque des poids importants sont soulevés à l'aide des bossoirs.

PRÉVENTION DES CHUTES PAR DESSUS BORD

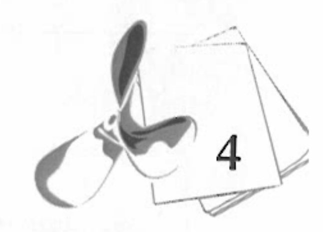
- Certains bateaux sont équipés d'échelle de bain escamotable. L'échelle de bain doit être à poste dès que vous êtes à bord.
- Les parties du pont qui ne doivent pas être utilisées en navigation sont indiquées sur le schéma ci-dessous :
  - Plage arrière
  - bain de soleil
  - Sportop





AVERTISSEMENT

Le passavant tribord n'est pas une zone de circulation.



Accès - Cockpit

Mécanisme





DANGER

A maintenir impérativement bloqué en navigation.

AMARRAGE

Pour les manoeuvres d'amarrage, le bateau doit disposer d'aussières en quantité et dimensions suffisantes et adaptées à l'environnement.

- Manoeuvrer toujours au moteur.
- Tenir compte du courant et du vent pour les manoeuvres.
- Protéger au maximum le bateau avec des pare battages de bonnes dimensions.
- Conserver toujours les amarres claires et à poste.
- Manoeuvrer à vitesse réduite.

APRÈS L'AMARRAGE

- Protéger les aussières du ragage à l'aide de fourreaux plastique.
- Tenir compte le cas échéant des variations de hauteur d'eau.





- Porter son gilet de sauvetage.
- Par gros temps, porter son harnais de sécurité et s'attacher au bateau.
- En navigation, fermer la ou les portes de filières.
- Ne pas chercher à arrêter le bateau à l'aide du pied, de la main, d'une gaffe ou toute autre partie du corps.

REMORQUAGE

REMORQUEUR

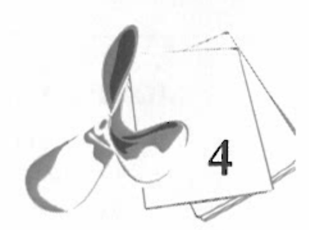
- Effectuer les remorquages à vitesse réduite et en évitant les à-coups.
- Rester particulièrement vigilant lors des envois ou des réceptions de bout de remorquage (risque de prise de bout dans l'hélice).

NOTA : La stabilité peut être réduite lorsqu'on remorque un bateau.

REMORQUÉ

Rester à la barre en veillant à ne pas s'écarter du sillage du remorqueur.

Un remorquage inapproprié peut endommager votre bateau, ne pas remorquer à une vitesse supérieure à 6 noeuds.





AVERTISSEMENT

Éteindre tous les coupe-batteries avant de quitter le bord.
Risque de détérioration totale du parc batteries.

MOUILLAGE

En règle générale, mouiller au minimum 3 fois la profondeur d'eau.

MOUILLAGE SANS GUINDEAU

- Mettre le bateau bout au vent et sans vitesse.
- Laisser filer la chaîne en reculant lentement.
- Une fois l'ancre crochée, l'assurer par une marche arrière modérée.
- Assurer le câblot ou la chaîne sur le taquet.

MOUILLAGE AU GUINDEAU ÉLECTRIQUE

- Mettre le moteur du bateau en marche.
- Contrôler la mise sous tension électrique du guindeau (coupe batterie, disjoncteur).
- Utiliser la télécommande pour actionner le guindeau en position descente. Laisser descendre la chaîne en maintenant le bouton descente de la télécommande enfoncé.
- Laisser descendre la chaîne en reculant le plus droit possible et lentement.
- Une fois l'ancre crochée, l'assurer par une marche arrière modérée.
- Assurer le câblot ou la chaîne sur le taquet.



AVERTISSEMENT

Les manoeuvres au guindeau sont dangereuses :

- Tenir en permanence la ligne de mouillage claire et sans encombre.
- Effectuer les manoeuvres prudemment, avec des gants et toujours chaussé.
- Si votre bateau est équipé de l'option double commande, s'assurer de n'utiliser **qu'une seule** commande à la fois.

PRÉCAUTION

- Avant d'établir un mouillage, vérifier la profondeur, la force du courant et la nature des fonds marins.
- Les manoeuvres de mouillage au guindeau électrique ne peuvent s'effectuer que moteur en marche.





ENTRETIEN DU PONT

Nettoyer votre bateau à terre de préférence.

Utiliser le moins possible d'agents de nettoyage.

Ne pas utiliser de solvants ou d'agents détergents agressifs (Se reporter au chapitre 3 "Coque").

Ne pas rejeter de produit de nettoyage dans l'eau.

Brosser régulièrement le pont à l'aide d'un dégraissant-shampooing et à l'eau douce.

ACCASTILLAGE

- Rincer abondamment à l'eau douce tous vos équipements.
- Rincer abondamment et fréquemment les poulies et réas à l'eau claire.
- Nettoyer et polir avec le "Rénovateur chrome et inox Jeanneau" (fourni dans la valise d'entretien) les aciers inoxydables qui présentent des petites piqûres ou alvéoles d'oxydation

BOISERIES EXTÉRIEURES

Nettoyer régulièrement les boiseries à l'eau douce et à l'aide d'une éponge (si besoin, ajouter un savon non agressif).

PLEXIGLAS

- Rincer le plexiglas à l'eau douce.
- Utiliser une pâte à polir pour les rayures fines.
- Consulter votre concessionnaire pour les rayures profondes.

SELLERIE EXTÉRIEURE

Rentrer la sellerie amovible (nettoyée à l'eau savonneuse puis séchée) lorsque le bateau est inoccupé.

INOX

Un inox n'est pas inaltérable et demande un minimum d'entretien :

- Privilégier des outils chromés pour toute manipulation sur l'inox.
- Reconstituer régulièrement le film protecteur avec une pâte à passiver (consulter votre concessionnaire).

PRÉCAUTION

- Consulter la capitainerie pour prendre connaissance des conditions d'utilisation de l'eau et de l'aire d'entretien pour nettoyer votre bateau.
- Ne pas utiliser de solvant, alcool, acétone sur le plexiglas.

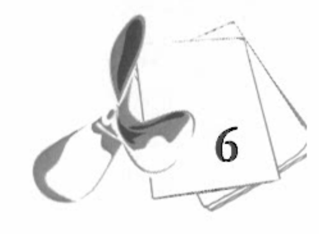
CONSEIL - RECOMMANDATION

- N'utiliser que des produits du type de ceux qui sont contenus dans la valise d'entretien livrée avec le bateau.
- Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression.



SYSTÈME DE DIRECTION

APPAREIL À GOUVERNER



AMÉNAGEMENTS

PRÉSENTATION

ENTRETIEN DE L'INTÉRIEUR

ENTRETIEN DES TISSUS



ENTRETIEN DE L'INTÉRIEUR

INTÉRIEUR

- Profiter du beau temps pour aérer les coussins de banquettes et couchettes.
- Relever les coussins en cas d'absence prolongée.
- Protéger l'intérieur du bateau des rayons UV à l'aide des rideaux d'occultation.
- Ramasser soigneusement les miettes de pain.
- Veiller à la propreté et à l'assèchement des fonds.
- Installer dans le carré un déshumidificateur d'atmosphère en laissant les portes des cabines et des rangements ouvertes (placards, glacières).
- Lors d'absences prolongées, laisser ouvertes les portes de glacière et frigo pour éviter les moisissures.
- Dégivrer régulièrement le frigo/Glacière.

VERNIS INTÉRIEUR

- Rincer le vernis intérieur à l'eau douce additionnée de dégraissant-shampooing.
- Polir le vernis intérieur à l'aide d'une peau de chamois.

ENTRETIEN DES TISSUS

DÉTACHAGE

- Tamponner à l'aide d'un chiffon propre.
- Détacher avec un solvant versé sur un chiffon propre. Ne jamais verser le solvant directement sur la tache.
- Frotter avec un chiffon propre et sec.
- Brosser le tissu à contresens.
- Passer l'aspirateur lorsque le tissu est sec.

TISSUS P.V.C. OU TISSUS ENDUITS

- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse (type savon de Marseille).
- Pour les taches rebelles, essuyer par tamponnage, sans frotter, avec un tissu imprégné de white-spirit.

CONSEIL - RECOMMANDATION

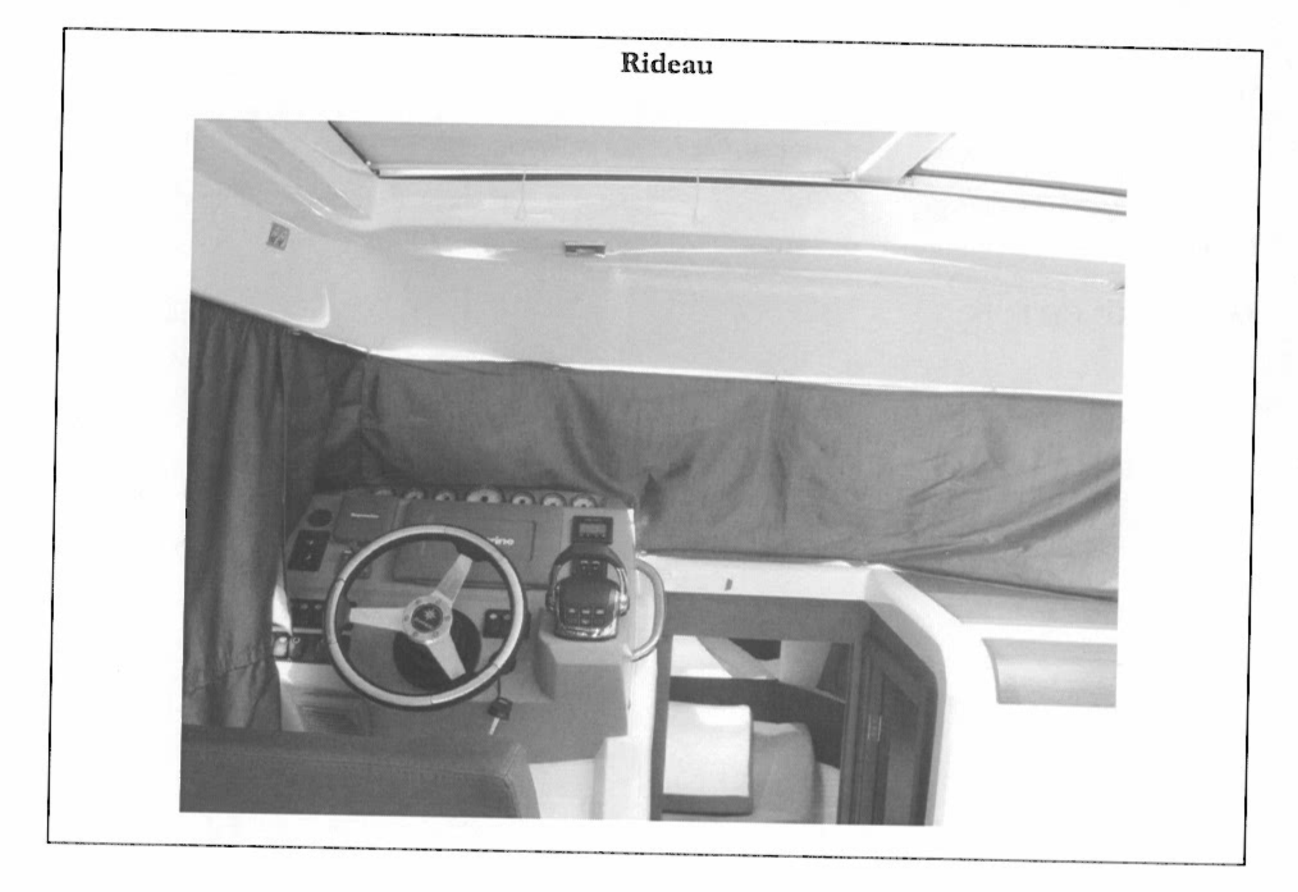
- Nettoyer votre bateau à terre de préférence.
- Utiliser le moins possible d'agents de nettoyage.
- Ne pas rejeter de produit de nettoyage dans l'eau.
- Rentrer la sellerie amovible lorsque le bateau n'est pas utilisé.
- Poser les tauds/bâches de protection sur les selleries fixées à demeure.
- Repérer chaque housse et mousse lors du démontage.

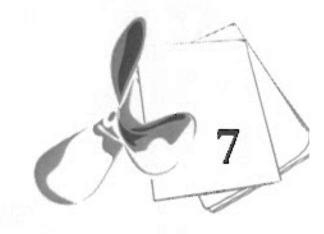
PRÉCAUTION

- Pour les tissus PVC, proscrire tout solvant ou produit à base de solvant (alcool pur, acétone, trichloréthylène).



Rideau





EAU ET EAUX NOIRES

RÉSERVOIRS D'EAU

CIRCUIT D'EAU - DISTRIBUTION

CIRCUIT ÉVACUATION EAUX USÉES

ÉVACUATION EAUX NOIRES WC



RÉSERVOIR D'EAU

UTILISATION

Pour prévenir toute erreur de manipulation, ne pas effectuer les remplissages d'eau et de carburant en même temps.

Lors des remplissages, éviter toute manutention de produit polluant à proximité des nables.

Ouvrir et fermer les bouchons de nable à l'aide de la clé appropriée.

Vérifier l'état des joints des bouchons de nable lors du remplissage.

Les réservoirs sont équipés de sorties de trop plein avec mise à air libre.

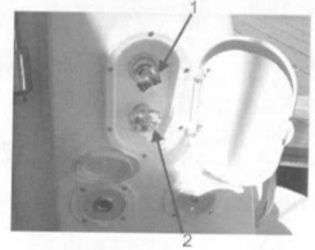
Ne jamais enfoncer le tuyau de remplissage d'eau profondément dans le circuit afin d'éviter toute surpression dans les circuits.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Surveiller la qualité de l'eau pour le remplissage. Vérifier si l'eau est potable.
- Il est possible de stériliser les réservoirs à l'aide d'une pastille de clonazone (vente en pharmacie).
- En cas d'inactivité prolongée, purifier réservoirs et canalisations avec de l'acide acétique (ou du vinaigre blanc).
- Pour l'hivernage, consulter le chapitre 11.



Douchette de pont - Cockpit bâbord



1. Mitigeur
2. Douchette cockpit

Pompe de lavage de pont 12V
Implantation : Local technique

Branchement - Cockpit tribord

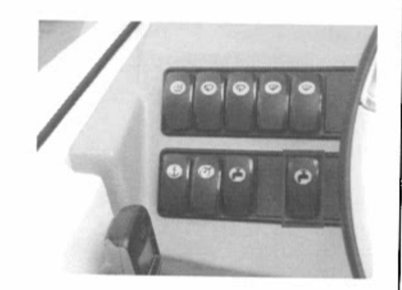


1. Prise d'eau de mer
2. Pompe à eau de mer 12 V
3. Filtre





Commande Timonerie intérieure



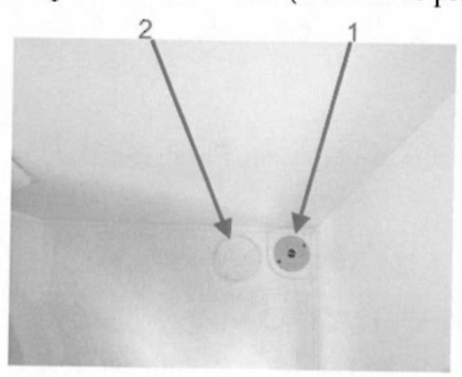


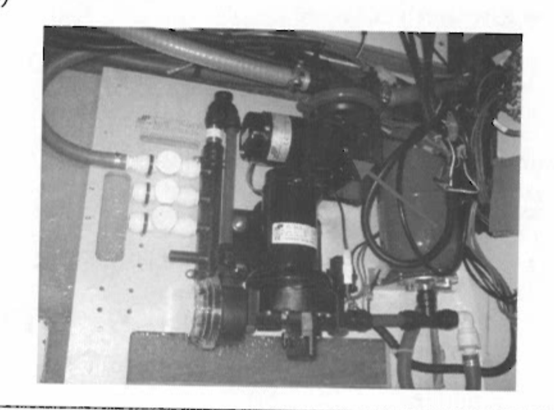
UTILISATION DES LAVABOS ET DES DOUCHES

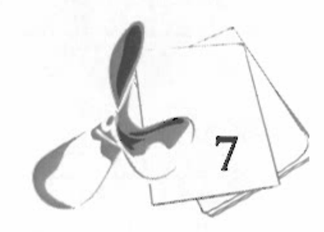
- Fermer les vannes et les robinets après utilisation.

ÉVACUATION SALLE D'EAU

1. Bonde
2. Commande pompe d'évacuation - Douche - Pompe à pied
3. Pompe de douche - 12V(Planche de plomberie)

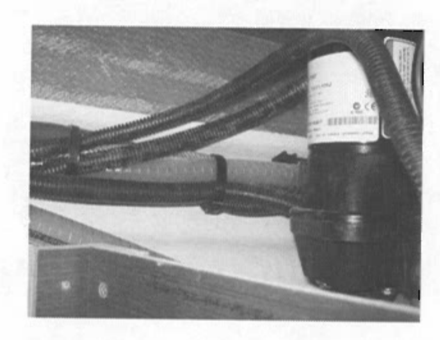






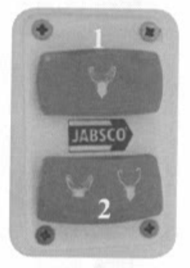
WC ÉLECTRIQUE

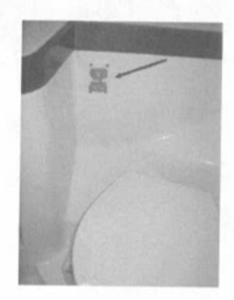
Pompe - WC électrique - 12V



Les WC électriques fonctionnent avec de l'eau de mer. Un interrupteur permet d'effectuer le cycle d'appel d'eau et d'évacuation de la cuvette. Un interrupteur permet d'effectuer le rinçage de celle-ci.

Utilisation des WC Quiet Flush





1. Rinçage de la cuvette
2. Remplissage d'eau à gauche et vidange de la cuvette à droite

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

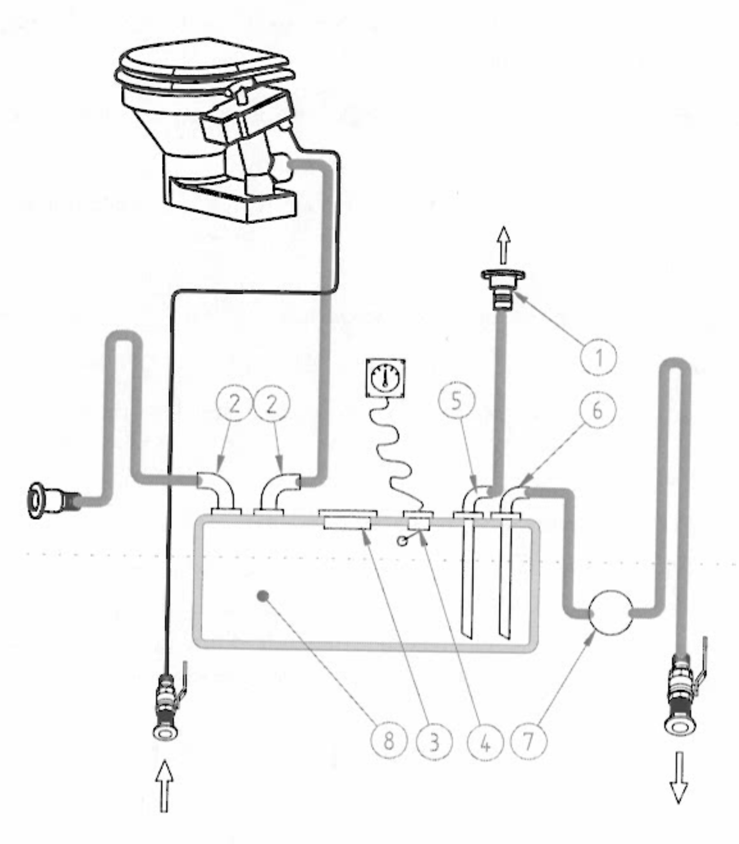
- Se tenir informé des règlements locaux de respect de l'environnement et de suivre les codes de bonne pratique.
- Ne pas décharger le contenu du réservoir de matières fécales près des cotes ou dans des zones interdites.
- Utiliser les systèmes de pompage des ports ou des marinas pour vider le contenu des réservoirs matières fécales avant de quitter le port.
- Renseignez-vous sur les règlementations internationales contre la pollution en milieu marin (Marpol) et respectez-les autant que possible.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Vidanger l'ensemble du circuit eaux noires avant le stationnement du bateau sous des températures négatives.



EAUX NOIRES - SCHÉMA DE PRINCIPE



1. Nable (Évacuation pont)
2. Passe-coque - coudé
3. Trappe de visite
4. Jauge électrique
5. Plongeur coudé
6. Plongeur coudé
7. Macérateur
8. Réserve eaux noires



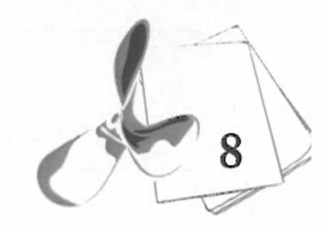
ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CIRCUIT ÉLECTRIQUE 12 V

CIRCUIT ÉLECTRIQUE 110-220 V

ÉQUIPEMENTS



CIRCUIT ÉLECTRIQUE 12 V

PRÉCONISATION GÉNÉRALE

- Ne jamais travailler sur une installation électrique sous tension.
- Les batteries doivent être soigneusement arrimées.
- Ne pas obstruer les conduits de ventilation des batteries, certaines dégagent de l'hydrogène ce qui présente un risque d'explosion.
- Les batteries doivent être manipulées avec précaution. En cas de projection d'électrolyte, rincer abondamment la partie du corps entrée en contact et consulter un médecin.
- Pour éviter un court circuit entre les deux pôles de la batterie, ne pas stocker d'objets conducteurs à proximité des batteries (outils métalliques,...).
- Lors du chargement des batteries et de leur connexion / déconnexion, couper le circuit électrique à l'aide des coupes-batterie.
- Ne jamais modifier les caractéristiques des appareils de protection contre les surintensités.
- Ne jamais modifier une installation. Faire appel à un technicien qualifié en électricité marine.
- Ne jamais installer ou remplacer les appareils (ou tout matériel électrique) par des composants excédant la capacité (l'ampérage) du circuit.
- Ne pas laisser le navire sans surveillance quand l'installation électrique est sous tension
- Certains luminaires représentent une source de chaleur importante, prendre garde aux objets environnants.

A noter, les fils du circuit 12 V sont rouges pour le plus et noirs pour le moins..



DANGER

- Risque d'incendie ou d'explosion pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des systèmes en courant continu.



AVERTISSEMENT

- Manipuler les batteries avec précaution (se reporter aux prescriptions du constructeur.
- En cas de projection d'électrolyte, rincer abondamment la partie du corps entrée en contact. Consulter un médecin.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Maintenir les batteries propres et sèches pour éviter les risques d'usure prématurée.
- Vérifier périodiquement le niveau de l'électrolyte. Rajouter au besoin de l'eau déminéralisée.
- Serrer et entretenir les cosses sur bornes en les graissant régulièrement.
- Débrancher les batteries pour l'hivernage ou pour de longues périodes d'inactivité.



BATTERIES

La charge des batteries s'effectue au moyen de l'alternateur accouplé au moteur ou du chargeur de quai 220 V.

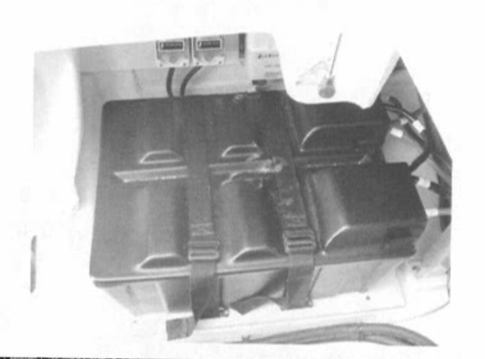
Maintenir les batteries en état de charge suffisante (indispensable pour leur assurer une durée de vie correcte).

Afin de commencer la navigation avec des batteries correctement chargées, profiter des séjours à quai pour utiliser le chargeur 220 V.

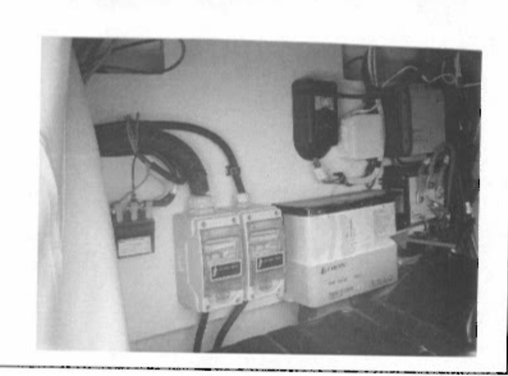
Toujours vérifier l'état des batteries et du système de charge avant de prendre la mer.

Implantation des batteries :
Compartiment moteur

- Moteur : 1 x 140A
- Servitudes : 1 x 140A
- Batterie supplémentaire : 140A



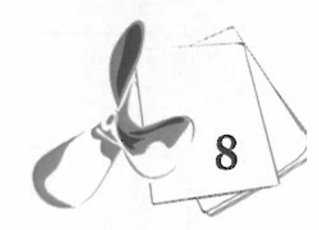
Chargeur batteries 12V 25A :
Implantation : Local technique

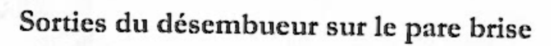


CHARGEUR BATTERIES

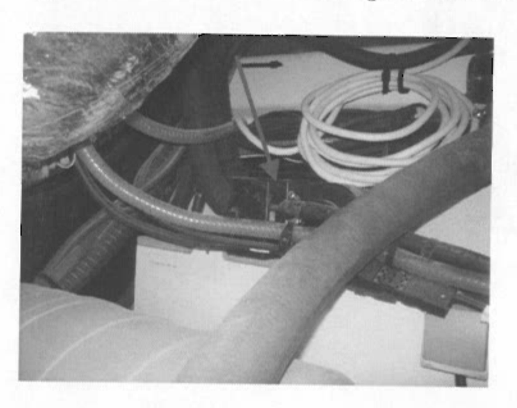
Fonctionnement

Le chargeur de batteries fonctionne sur la base d'un convertisseur qui transforme le signal alternatif (220V ou 110V) en une tension continue (12V). Le fonctionnement du chargeur est entièrement automatique, après sélection du type de batteries et du type de charge (Se référer à la notice pour l'utilisation).





Désembueur
Implantation : Local technique Tribord



Sorties du désembueur sur le pare brise



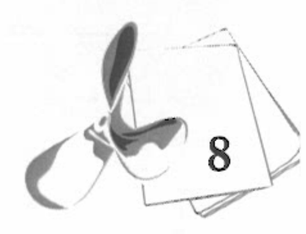
Commande



Vanne d'alimentation moteur
Implantation : Compartiment moteur



Fonctionnement : Le désembueur est un désembueur mécanique. Il chauffe uniquement lorsque le moteur est chaud et en fonctionnement.



FLAPS

Commande - Timonerie

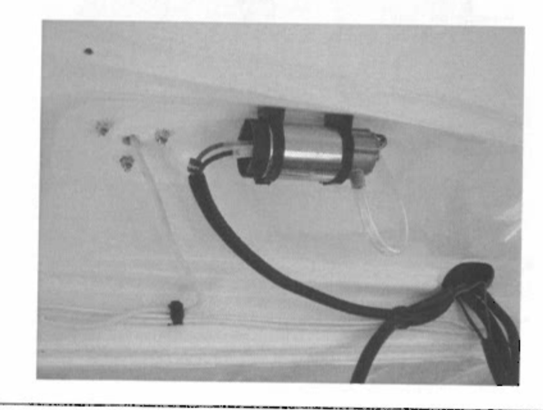


Flaps

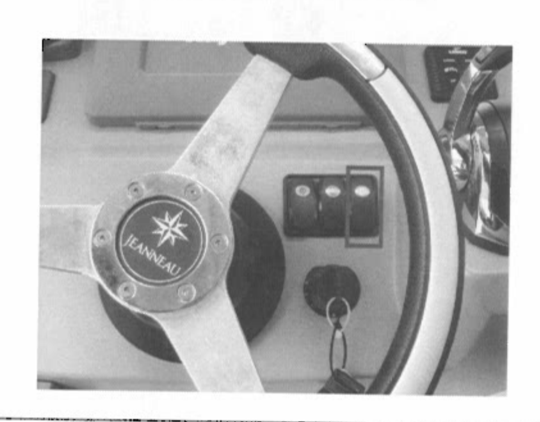


KLAXON

Implantation : Coffre - Toit



Commande - Timonerie





REP	Désignation
1	Groupe d'eau
2	Pompe de douche
3	Groupe froid
4	Klaxon
5	Essuie-glace tribord
6	Essuie-glace bâbord
7	Alimentation générale 12V
8	Désembueur
9	Feux de navigation
10	Prise de courant 12V
11	Pompe lave glace
12	Guindeau
13	Toit ouvrant
14	Luminaire
15	Télévision
16	HIFI
17	Solénoide - Gaz
18	VHF
19	Pompe de lavage de pont
20	Prise de courant 12V
21	Prise de courant 12V
22	Projecteur de pont
23	Flaps
24	Luminaire
25	Luminaire
26	Pilote automatique
27	Instrument de navigation
28	Instrument de navigation
29	Instrument de navigation
30	Instrument de navigation
31	Après contact
32	Pompe de cale arrière
33	Relais désembueur
34	Relais désembueur
35	Relais - Electronique
36	Relais - Klaxon
37	Relais guindeau



CIRCUIT ÉLECTRIQUE 110-220 V

PRÉCONISATION GÉNÉRALE

Certains bateaux sont équipés (en standard ou en option suivant les modèles) d'un circuit 110 V ou 220 V.

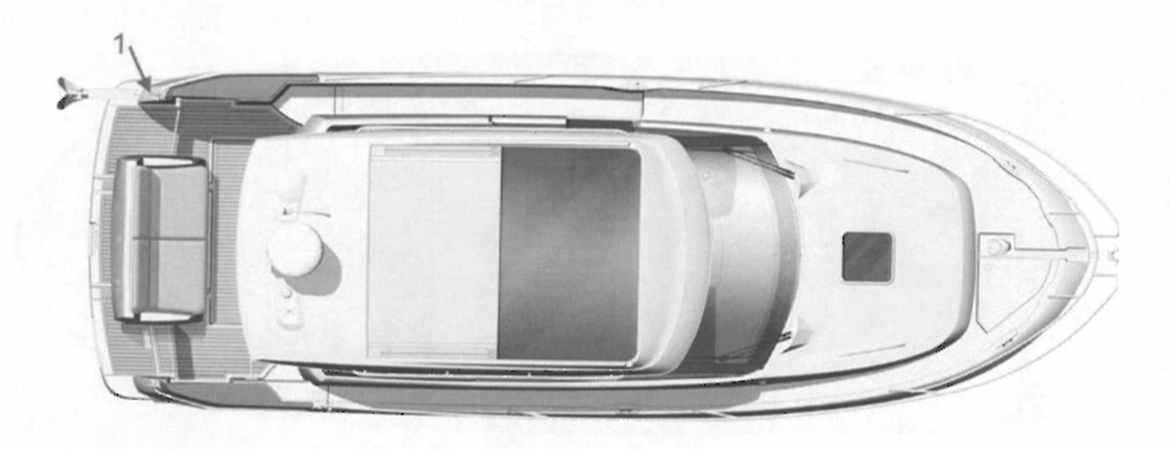
Il convient de suivre les mesures suivantes pour éviter les risques de chocs électriques et d'incendie :

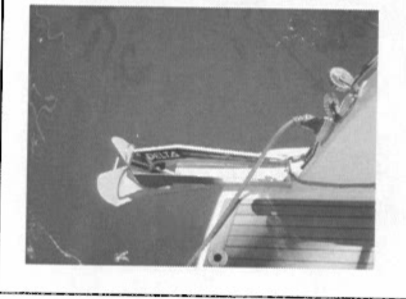
- Ne jamais travailler sur une installation électrique sous tension.
- Brancher le câble d'alimentation bateau/quai dans le navire avant de le brancher à la prise de quai.
- Ne jamais laisser l'extrémité du câble d'alimentation bateau/quai pendre dans l'eau.
- Couper l'alimentation à quai au niveau du dispositif de sectionnement installé à bord avant de brancher ou de débrancher le câble d'alimentation navire/quai.
- Débrancher le câble d'alimentation navire/quai d'abord au niveau de la prise du quai.
- Vérifier l'indicateur de polarité des branchements au quai (Version 110V AC).
- Si l'indicateur de polarité inverse est activé, débrancher immédiatement le câble. Rectifier l'erreur de polarité avant d'utiliser l'installation électrique du navire.
- Après utilisation, bien fermer la protection de l'entrée d'alimentation à quai.
- Ne pas modifier les connexions du câble d'alimentation navire/quai ; n'utiliser que des connexions compatibles.
- Ne pas modifier l'installation électrique du navire. Il convient que l'installation, les modifications et l'entretien soient effectués par un électricien qualifié en électricité marine. Contrôler le système au moins deux fois par an.
- Désactiver l'alimentation navire lorsque le système n'est pas utilisé. Ceci afin de prévenir les risques d'incendie.
- Utiliser des appareils électriques à double isolation ou mis à la terre.

A noter, les fils de phase sont marrons, ceux du neutre sont bleus et les fils de terre sont verts et jaunes.



CIRCUIT ÉLECTRIQUE 220 V AC - PRISE DE QUAI



Prise de quai 220V - 32A (Repère 1)	Disjoncteur - Protection (Repère 2)	Disjoncteur - Fonctionnement (Repère 3)
		



DANGER

Débrancher la prise de quai avant de quitter le quai.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Pour réduire les risques de choc électrique et d'incendie :
- Avant de brancher ou débrancher le câble d'alimentation bateau/quai, couper le dispositif de sectionnement raccordé à l'alimentation à quai.
- Brancher le câble d'alimentation bateau/quai dans le navire avant de le brancher à la prise de quai.
- Débrancher le câble d'alimentation bateau/quai d'abord côté quai. Fermer la protection de la prise d'alimentation à quai.
- Ne pas modifier les raccords du câble d'alimentation bateau/quai.



CHAUFFAGE

Fonctionnement

Électricité : Le circuit chauffage est alimenté en 12V par les batteries servitudes.

Gasoil : Piquage sur réservoir.

Mise en route

- Vérifier que le circuit 12V est allumé.
- Ouvrir les sorties de chauffage.
- Mettre le boîtier de commande sur ON.
- Ajuster la température du chauffage avec le thermostat.

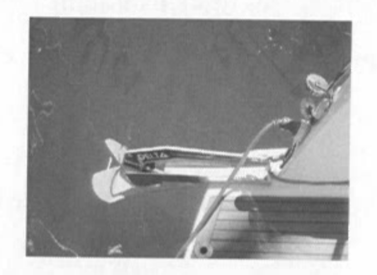


AVERTISSEMENT

Une coupure brutale de l'alimentation risque d'endommager la chaudière.
Se référer à la notice de l'appareil pour le fonctionnement et l'entretien.



Prise 220 V (Repère 1)



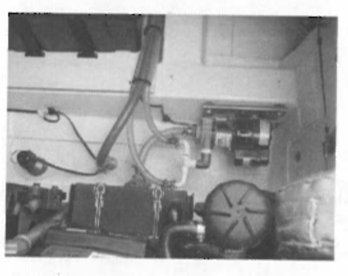
Disjoncteur - Protection Circuit 220 V (Repère 2)



Disjoncteur - Fonctionnement - Climatisation (Repère 3)



Pompe à eau de mer + Prise d'eau de mer (Repère 4)



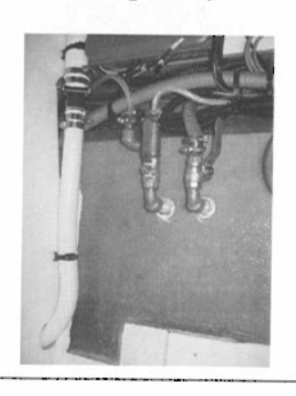
Compresseur - Cabine avant (Repère 5)



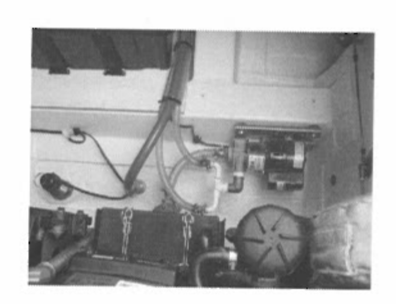
Compresseur - Carré (Repère 6)



Évacuation - Eau de mer Compresseur - Carré + Eau - Condensation (Repère 7)



Évacuation - Eau de mer Compresseur - Cabine avant (Repère 8)





ÉQUIPEMENTS

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Utiliser (dans la mesure du possible) des appareils électriques à double isolation ou à trois conducteurs (Neutre-Phase-Terre).

ÉLECTRONIQUE

Un réseau de gaines est disponible afin de pouvoir compléter l'équipement du bateau.

Ne pas placer d'instruments ou répétiteurs électroniques à moins de 1,50 m des hauts-parleurs de l'installation radio.

Conseil : Pour d'avantage d'informations, se reporter à la notice de l'appareil.

SONDES

Les sondes du loch et du sondeur sont situées dans le compartiment moteur à bâbord. Garder le capuchon de la sonde du loch à proximité de celle-ci à fin de pouvoir intervenir en toute sécurité.

Ne pas entreposer de matériel sur les sondes.

PILOTE AUTOMATIQUE

Pour mettre l'ensemble sous tension, enclencher le disjoncteur "Navigation" au tableau électrique.

Pour l'utilisation et l'entretien du matériel, consulter la notice d'utilisation du fabricant

ENTRETIEN

Nettoyer le capteur de sonde lors de chaque carénage et le capteur de loch de façon régulière. Consulter la notice pour les préconisations d'entretien.

Se référer au chapitre 10 "Mise à l'eau" pour les précautions à prendre concernant les sondes lors des grutages.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Pour un fonctionnement optimal, éloigner tout objet métallique du compas.
- Ne pas entreposer de matériel près du calculateur et des connexions électriques.

Nettoyer les cadrans des répétiteurs à l'eau douce. Se référer à la notice avant d'employer tout autre produit. L'emploi d'alcool est à proscrire.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Mettre les caches de protection sur les répétiteurs lors des périodes de non-utilisation.
- En navigation, ranger les caches de protection à l'intérieur du bateau pour éviter de les perdre.
- Les afficheurs des différents répétiteurs sont rétro-éclairés.
- La radio de bord est équipée de deux haut parleurs extérieurs.
- Attention lors des mouillages à effectuer des réglages qui ne risquerons pas d'importuner vos voisins.



MOTORISATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

IMPLANTATION MOTEURS



PRÉCAUTIONS D'USAGE, CONSEILS D'UTILISATION

Généralité

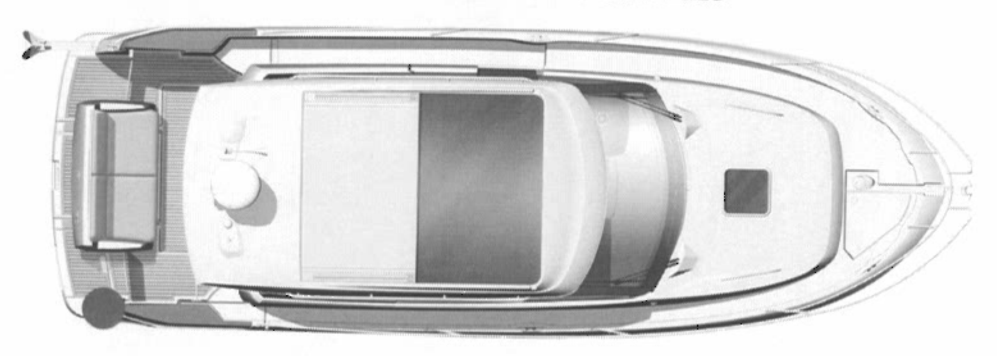
- Ne pas installer sur ce navire un moteur de puissance et de poids supérieur à ce qui est recommandé, cela entraînerait un risque pour la stabilité.
- Les carburants stockés hors des réservoirs (nourrices, jerricans,...) doivent être rangés dans un local ventilé.
- Vérifiez que la cale moteur est propre et sèche.
- Éviter le contact entre des matériaux inflammables et des parties chaudes du moteur.
- Un système fixe d'extincteurs, permettant d'éteindre un feu se déclarant dans la cale moteur, est installé sur certains modèles. Prenez connaissance de la position du déclencheur et de son fonctionnement (Se reporter au chapitre 2).

Remplissage

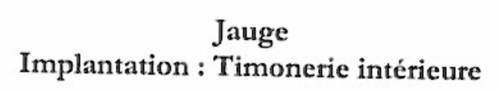
Remplir le réservoir de carburant en utilisant le nable. Afin de préserver le pont d'éventuelles projections de carburant, mouiller le pourtour du nable avec de l'eau de mer avant de retirer le bouchon. En cas de projections, rincer le pont abondamment (bouchon de nable fermé).

Le niveau de carburant est transmis par la jauge à l'indicateur situé sur la timonerie.

IMPLANTATION DES NABLES



Réservoir carburant - Capacité : 1 x 300 l
Implantation : Compartiment moteur



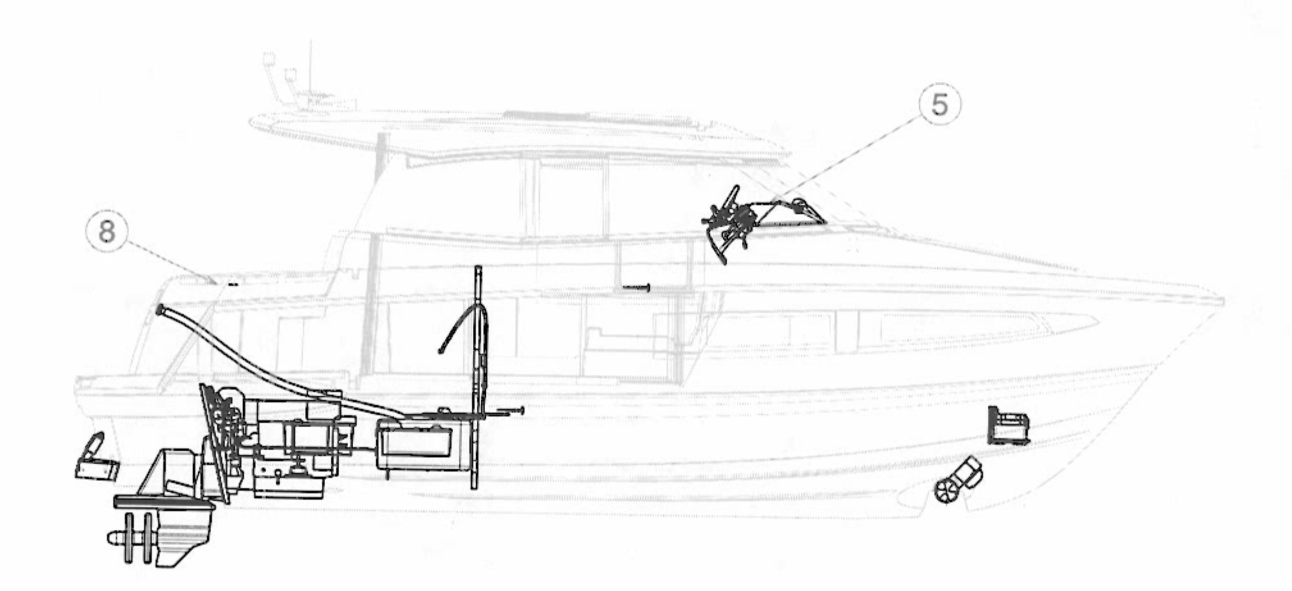
Jauge
Implantation : Timonerie intérieure

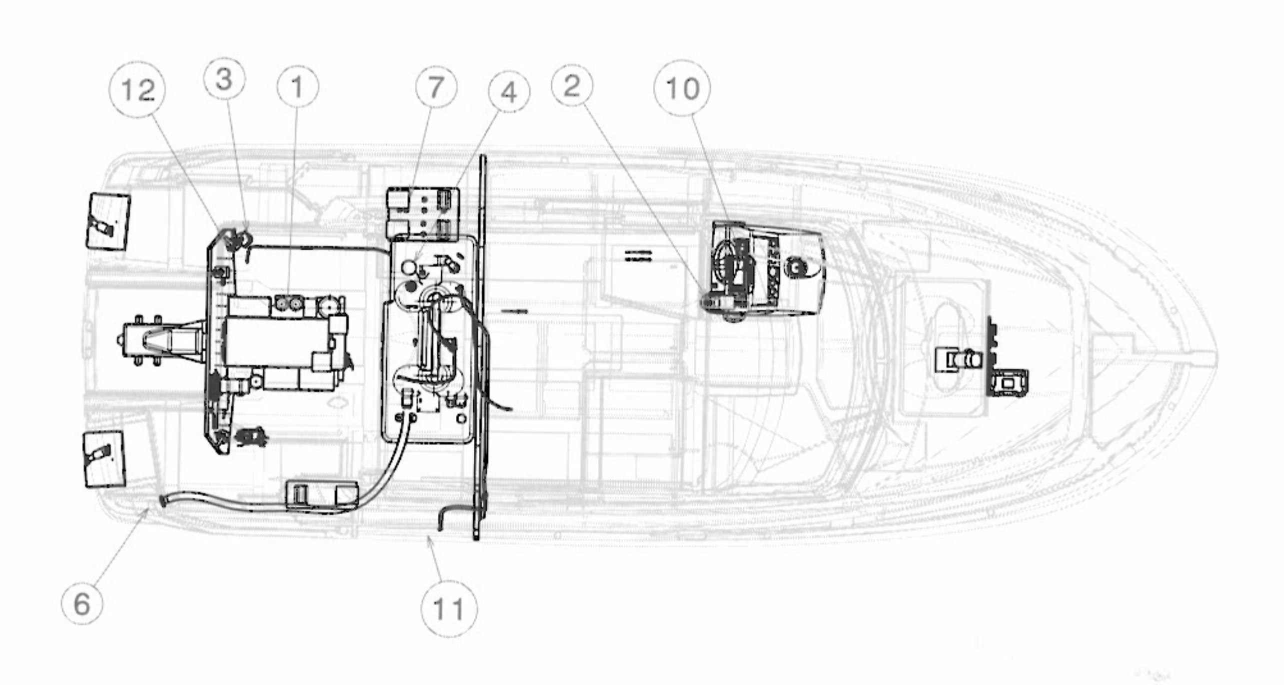






MOTORISATION







IMPLANTATION MOTEUR

Moteur

La notice vous donne des explications détaillées sur le fonctionnement du moteur et toutes les opérations permettant d'en faire bon usage.

- Ne pas attendre que les réserves carburant soient presque épuisées pour faire le plein (risque de désamorçage du circuit de carburant).
- S'assurer d'avoir assez de carburant avant de sortir en mer.

Accès au moteur

L'accès au moteur se fait par le compartiment moteur.

Prise d'eau moteur

La prise d'eau de mer moteur est située directement sur l'embase.

Inspecter et nettoyer régulièrement le filtre à eau de mer.

Fonctionnement moteur

Avant de démarrer le moteur :

- Ouvrir le robinet de carburant.
- Ouvrir la vanne de prise eau de mer située au niveau des embases.
- Mettre en contact le circuit électrique en actionnant les coupe-batteries.
- Débrayer l'inverseur (pour permettre d'accélérer au point mort).



DANGER

- Démarrer toujours le moteur avec le levier de commande en position neutre.



AVERTISSEMENT

- Ne jamais couper le contact ou le circuit électrique pendant la marche du moteur.
- Actionner impérativement la tirette de stop (ou bouton) avant de couper le contact à clé pour arrêter un moteur diesel.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Prendre l'habitude de regarder aussitôt après la mise en route du moteur si l'eau est éjectée avec les gaz d'échappement.





AVERTISSEMENT

- La capacité nominale des réservoirs ne peut être totalement utilisable en fonction de l'assiette et du chargement du bateau. Il est recommandé de conserver une réserve de 20%.

Filtre à carburant

Les problèmes de fonctionnement du moteur peuvent avoir différentes origines, dont le manque de propreté du carburant. La pompe à injection peut être rapidement mise hors d'usage par la présence d'eau.

L'eau provient soit de la condensation provoquée par un réservoir tenu insuffisamment rempli, soit par un nable de remplissage mal fermé ou ayant un joint détérioré.

Afin de prévenir toute infiltration d'eau, le carburant passe au travers de deux filtres :

- Un filtre fait partie intégrante du moteur, son rôle est de filtrer le carburant très finement. Pour toute intervention et fréquence de changements, se reporter à la notice moteur.
- Le second filtre est situé sur la canalisation reliant le réservoir au moteur, avec un rôle de décanteur d'eau et de préfiltre.

Effectuer la purge en desserrant (sans l'enlever) la vis moletée située à la base du bol de décantation.

Laisser s'écouler dans une boîte jusqu'à ce que le carburant paraisse propre.

Répéter cette opération plusieurs fois par an.

Changer le préfiltre au moins une fois par an (accès en déposant le bol).

Pour les procédures en cas d'incendie, se reporter au chapitre 2.



DANGER

- Ne jamais obstruer l'accès à la vanne de carburant.



Le tableau de bord rassemble toutes les fonctions de contrôle du moteur et ne nécessite pas de précaution particulière (voir notice du moteur).

Vérifier les câbles d'embrayage et d'accélérateur (graisser les embouts et les chapes).

VISIBILITÉ DU POSTE DE BARRE

Les règles internationales pour prévenir les abordages en mer (COLREG) et les règles de route imposent une surveillance correcte en permanence et le respect de la priorité.

S'assurer qu'aucun autre navire ne se trouve sur votre route.

La visibilité à partir du poste de pilotage peut être obstruée dans les conditions suivantes :

- Vitesse.
- Position des tauds supérieurs et latéraux.
- Chargement et distribution de la charge.
- Conditions de mer, pluie, embruns, brouillard ou obscurité.
- Lumières à l'intérieur du navire.
- Personnes et équipements amovibles situés dans le champ de visibilité du barreur.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Au moteur, éviter de faire du bruit et du clapot à proximité des autres usagers.
- Respecter les limitations de vitesse.

PRÉCAUTION

- Surveiller périodiquement la corrosion de l'anode au moins 2 fois par an.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Changer l'anode si nécessaire (avant qu'elle n'ait perdu 50% de son poids).
- Utiliser des anodes correspondantes à la zone de navigation du bateau (eau douce / eau de mer).
- Si les embases sont relevées, les anodes sont hors de l'eau : respecter les préconisations du motoriste.



AVERTISSEMENT

- Changer systématiquement les anodes au bout des 3 ou 4 premiers mois de mise à l'eau du bateau neuf : leur usure est accélérée pendant cette période.



MISE À L'EAU

RECOMMANDATIONS DE MISE À L'EAU



RECOMMANDATIONS DE MISE À L'EAU

La première mise en service de votre bateau JEANNEAU exige beaucoup de compétences et de soins. La qualité de réalisation des opérations de mise en service conditionne le bon fonctionnement ultérieur de l'ensemble des équipements de votre bateau.

Pour prétendre bénéficier de la garantie en cas de défaillance de certains matériels, la première mise à l'eau et les premiers essais des divers équipements doivent être effectués par votre concessionnaire JEANNEAU.

Si vous deviez procéder ultérieurement aux opérations de mise à l'eau vous-même, il conviendrait de prendre les précautions suivantes :

AVANT LA MISE À L'EAU

- Prévoir éventuellement la mise en place des pieds de sondeur et de speedomètre si votre bateau doit être équipé de ces appareils.
- Vérifier la propreté des crépines d'aspiration d'eau.
- Contrôler les niveaux d'huile du moteur et du réducteur (voir notice moteur).
- Fermer les robinets de purge d'eau de refroidissement moteur.
- Rentrer le speedomètre dans son logement (risque de détérioration par les sangles de levage).
- Pour les moteurs en ligne d'arbre, vérifier que l'anode en bout d'arbre est bien en place. Contrôler le serrage de l'écrou (la rondelle frein doit être rabattue sur l'écrou). L'anode ne doit pas être peinte.
- Fermer toutes les vannes de prise d'eau et d'évacuation (évier, lavabo, WC, moteur).

MANUTENTION

- Installer une amarre avant, une amarre arrière et des pare-battages.
- Au moment du grutage, vérifier que les sangles ne portent sur aucun appareil (sondeur, speedomètre, ligne d'arbre etc.).
- Repérer la position des sangles à l'aide des repères autocollants. La position des sangles vous sera utile lors du grutage pour une mise à l'eau ultérieure.

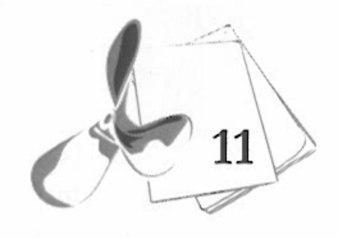


AVERTISSEMENT

- Ne pas rester à bord ni sous le bateau pendant le grutage.

CONSEIL - RECOMMANDATION

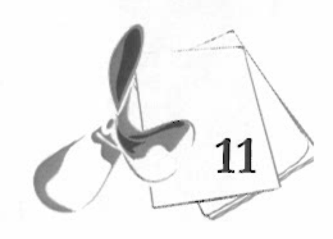
- La qualité de réalisation des opérations de mise en service conditionne le bon fonctionnement ultérieur de l'ensemble des équipements de votre bateau.



HIVERNAGE

DÉSARMEMENT

PROTECTION ET ENTRETIEN



MOTEUR

La mise en hivernage du moteur relève de la compétence d'un professionnel. Selon l'emplacement du bateau, à flot ou à terre, la mise en hivernage est différente.

Quelques opérations majeures à exécuter :

À flot

- Vidanger le circuit de refroidissement et le remplir avec du liquide antigel.
- Fermer les coupe-batteries, graisser les bornes et vérifier la tension des batteries.
- Remplir au maximum les réservoirs de carburant afin d'éviter la condensation.
- Se reporter à la notice du motoriste pour tout ce qui concerne le moteur.

À terre

- Débarquer les batteries et les maintenir en charge d'entretien.
- Changer les anodes.
- Effectuer les opérations d'hivernage prévues par le constructeur, sachant que le risque de gel est plus important lorsque le bateau reste à terre.
- Détendre les courroies d'alternateurs et de pompes.

Notes personnelles



JEANNEAU (Établissement de la société SPBI)
BP 529 - 85505 LES HERBIERS cedex - FRANCE
Tel. (33) 02 51 64 20 20 - Fax (33) 02 51 67 37 65
Internet : http://www.jeanneau.com(fr).

